

Tarifs des mises en fourrière



À compter du 1^{er} mars 2024, les **montants maxima des frais de fourrière** pour les voitures particulières sont les suivants :

- immobilisation matérielle (pose de sabot) : **7,60 €**
- opérations préalables à la mise en fourrière (déplacement du véhicule) : **15,20 €**
- enlèvement : **127,65 €** (au lieu de **121,27 €**)
- garde journalière : **6,75 €** (au lieu de **6,42 €**)
- mise en vente : **100 €**

Le gardien de la fourrière ne restitue le véhicule qu'à partir du moment où tous les frais de fourrière (en plus de l'amende liée à l'infraction initiale) ont été réglés.

Les barèmes des frais de fourrière sont fixés en tenant compte de la **taille des communes**. Les villes de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse font l'objet d'un **barème distinct** afin de tenir compte des problèmes particuliers de circulation et de stationnement et des difficultés de mise en œuvre des opérations d'enlèvement et de garde des véhicules dans ces villes.

La fourrière pour la commune de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS se trouve :

DA-56 , 18 rue du chapeau Rouge - 56000 VANNES

02 97 46 00 00 - contact@da-56.fr

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) et accédez à l'outil de recherche pour [retrouver un véhicules mis en fourrière](#) en scannant le QR Code ci-dessous

